



M. LALUT Pascal

2, Rue du Bois de la Croix - Ravaud
16560 AUSSAC-VADALLE

Aussac-Vadalle, le 18 décembre 2020

Objet : Application des périodes de plein traitement et demi-traitement.

Monsieur,

Je vous informe que l'examen de votre situation, confirmé par la MNT, au vue de vos arrêts de travail sur les 12 derniers mois écoulés vous place en situation de plein traitement pour la période du 19 novembre 2020 au 02 février 2021, sans préjugé de futurs arrêts de travail dont vous pourrez bénéficier.

En outre je vous informe que je saisirai le comité médical si vous deviez bénéficier d'un nouvel arrêt de travail compte tenu de votre placement en maladie ordinaire sur une période de 6 mois consécutifs.

Concernant le versement de vos salaires de novembre et de décembre en demi-traitement, j'ai mandaté en complément une avance de 790 € pour régularisation de la période du 19 novembre au 31 décembre 2020.

Cette avance sera portée sur votre salaire de janvier 2021 qui régularisera le demi-traitement pour la période concernée.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations,

Le Maire,

Gérard LIOT

